

Image not found or type unknown



Mon contrat de travail m'interdit le cumul d'emplois

Par **fanie86530**, le **07/12/2009** à **14:32**

Bonjour, je voudrais créer ma micro entreprise, mais je viens de relire mon contrat de travail (car j'ai déjà un temps plein) il y a une clause m'interdisant un autre emploi n'est-ce pas abusif surtout que les salaires ne sont pas énormes ? de plus si je quitte ou si je suis licencié je n'ai pas le droit de retrouver un emploi il faut que j'attende 6 mois est-ce normal ? merci pour vos futures réponses